

## **Cahier des charges pour l'organisation du stand pistolet au tir en campagne**

La société de tir 300 m. organisatrice du tir en campagne organise le montage du stand 25 m. pistolet en collaboration avec les responsables du pistolet de Châtel-St-Denis.

### **La société de tir 300 m. doit :**

- au mois de décembre avant le TC contacter l'officier fédéral de tir pour homologuer la ligne de tir, par la suite elle devra piqueter les emplacements.
- avant le montage du stand, elle doit s'organiser pour aller chercher et rendre les big bag à Cressier (1 big bag par cible).
- Régler les modalités du terrain avec le propriétaire (aucun dédommagement ne sera versé par la Fédération de tir)
- Prévoir l'homologation des cibles avant le tir anticipé (semaine avant le TC)

### **Matériel à fournir par la société de tir 300 m. organisatrice :**

La liste du matériel peut être modifiée en fonction de la demande de l'officier fédéral de tir.

- bottes de paille, 20 pièces minimum ou plus selon demande de l'officier fédéral de tir (dim. carré 230 x 70 x 80 cm)
- dokas de 3,9 m., 15 pièces
- panneaux de coffrage, 15 pièces, dim. 50 x 200 cm
- palettes CFF, 40 pièces
- piquets, 20 pièces
- lambourdes 27 / 50 de 5 m, 20 pièces
- cantine pour le stand (en général contacter la société de Semsales)
- la société 300 m. organisatrice stocke le matériel après le TC jusqu'à l'année suivante

### **La Fédération fournit :**

- le plastique pour la paille et le bois pour le montage de la stalle
- la sonorisation (2 sonos, 1 x 300 m. et 1 x 25 m.)
- le paiement des big bag

### **Le personnel :**

- la société du pistolet trouve les moniteurs de tir et les cibarres
- la société de tir 300 m. trouve des secrétaires ( 1 secrétaire par tranche horaire)

Un montant de fr. 300.-- sera alloué à la société organisatrice pour les différents frais. Le produit de la buvette reste entièrement à la société organisatrice 300 m.

Tatroz, le 18 mai 2010

Le Président  
Pascal Richoz

La Secrétaire  
Evelyne Perroud